

**PROCÈS-VERBAL DE LA 209<sup>E</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 5 FÉVRIER 2016, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)**

---

**Présences :** Mesdames Nicole Garceau, Nancy Hardy, Johanne Perreault, Francine Plante, Stéphanie Poitras et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Jacques Baril, Mathieu Gnocchini, Mathieu Larochelle et Christian Paquette

**Observatrice :** Mesdames Josée-Ann Bettey, Émilie Canuel, Madeleine Perron et Suzie Ethier

**Absences :** Mesdames Carmelle Adam, Madeleine Boudreault, Céline J. Dallaire, Geneviève Grenier et Caroline Trudel, ainsi que Monsieur Cédric Corbeil

---

## 1. DÉCISIONS

Madeleine Perron informe les membres que Jocelyn Lapierre, qui travaille maintenant à l'extérieur de la région, et Véronique Girard, qui manque de disponibilité, nous ont transmis leur démission. Les membres du conseil d'administration prennent acte de ces démissions.

### D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les points « Programme pour les arts et les lettres en Abitibi-Témiscamingue » en C-4 et « Forum sur la couverture médiatique des médias régionaux » en I-2 sont ajoutés. Sur la proposition de Francine Plante appuyée par Christian Paquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-752** *d'adopter* l'ordre du jour tel que modifié.

### D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 27 novembre 2015

Sur la proposition de Francine Plante appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-753** *d'approuver* le procès-verbal de la réunion tenue le 27 novembre 2015 tel que présenté.

### D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 27 janvier 2016 avec une projection des revenus et dépenses au 31 mars 2016. Elle rappelle aux membres du conseil d'administration que lors de la renégociation de l'emprunt hypothécaire, en aout 2016, nous consoliderons notre dette. Avec les dépenses engendrées par les travaux de la maison en 2015 (16 000 \$), ceux de la Boutique en 2014 (12 989 \$) et le résiduel de l'emprunt pour la maison (52 000 \$), nous contracterons un emprunt hypothécaire d'environ 80 000 \$.

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-754** *d'adopter* les états financiers au 27 janvier 2016 tels que présentés.

Lors du renouvellement de l'emprunt hypothécaire, nous négocierons pour obtenir une marge hypothécaire. Pour ce faire, nous devons faire une évaluation de la maison et un contrat notarié, ce qui génèrera des dépenses d'environ 5 000 \$.

Sur la proposition de Francine Plante appuyée par Stéphanie Poitras et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-755** *de mandater* Madeleine Perron pour qu'elle effectue les démarches pour doter le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue d'une marge hypothécaire.



#### D-4 Membre Honorifique 2016

Les membres du bureau de direction se sont réunis avant la réunion régulière du conseil d'administration pour faire le choix de la candidature à proposer au conseil d'administration pour devenir Membre Honorifique 2016 du CCAT. En l'absence d'un représentant du Témiscamingue, MRC dans laquelle se fera la remise de prix en 2016, nous avons demandé à Francine Plante d'assister à cette rencontre.

CONSIDÉRANT QUE : Cette personne œuvre principalement dans le domaine de l'histoire et du patrimoine et que sur les 25 Membres Honorifiques, 3 sont issus de cette discipline;

Cette personne a plus d'une demi-douzaine de publications traitant de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Cette personne a su développer une expertise exceptionnelle sur l'histoire de notre région et la rendre accessible en participant à divers concepts d'exposition pour les lieux d'interprétation, des projets d'émissions de télévision et de radio;

Cette personne a réussi à se tailler une place sur la scène nationale dans son champ d'expertise;

Sur la proposition de Nancy Hardy appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-756** de nommer Benoit Beaudry Gourd comme Membre Honorifique 2016 du CCAT.

Émilie Canuel informe que les commissions et comités culturels ont choisi leur candidat pour le Prix du Public TVA Abitibi-Témiscamingue :

- |                  |                                       |
|------------------|---------------------------------------|
| • Abitibi        | Bibliothèque d'Amos                   |
| • Abitibi-Ouest  | Festival des langues sales            |
| • Rouyn-Noranda  | Éditions du Quartz                    |
| • Témiscamingue  | Réseau Biblio ATNQ                    |
| • Vallée-de-l'Or | Festival de contes et légendes en A-T |

Le tournage des vignettes est commencé et elles seront diffusées à partir du 22 février. L'une des personnes ayant voté aura la chance de gagner une œuvre d'Ariane Ouellet.

Suite aux commentaires de Jacques Baril, nous avons ajusté les critères pour le Prix Réalisation. Dorénavant, nous parlerons uniquement de réalisation, plutôt que de projet, et les organismes ne seront plus admissibles à ce prix (prix seulement pour les créateurs ou collectif de créateurs).

Les trois appels de dossiers pour la littérature et le conte sont lancés et la date limite de dépôt de candidature a été fixée au 19 février. Pour le Prix Petite collectivité, la date limite est fixée au 4 mars. Nicole Garceau accepte de siéger au jury de ce prix pour représenter les membres du conseil d'administration du CCAT.

Se sont Francine Plante et Christian Paquette qui animeront la soirée de remise de prix à Lorrainville, le 8 avril prochain.

#### D-5 Nomination du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> vice-président du CCAT

Puisque Véronique Girard et Jocelyn Lapierre ont transmis leur démission, les postes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> vice-président sont vacants.

Sur la proposition de Matthieu Gnocchini appuyée par Jacques Baril et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-757** de mandater Francine Plante comme 1<sup>re</sup> vice-présidente et Matthieu Larochelle comme 2<sup>e</sup> vice-président.

## 2. CONSULTATION

### C-1 Suivi du plan d'action

Madeleine Perron fait un suivi des actions à réaliser en 2015-2016. Dans l'ensemble tout se déroule selon les prévisions.

### C-2 La gouvernance du CCAT

Après discussion, tous sont d'accord pour que l'on revoie notre mission, mais surtout, que l'on se dote d'une vision et de valeurs. Il est convenu que, lors de notre prochaine AGA, nous ferons des ateliers sur le sujet. Pour ce qui est du nombre d'administrateurs, tous sont d'accord pour que l'on diminue le nombre de ceux-ci de 20 à 15. Madeleine formulera une proposition de composition qui sera soumise au conseil d'administration pour approbation avant de l'envoyer à l'ensemble des membres pour l'AGA.

### C-3 Culturat

D'abord, mentionnons que l'ATRAT a effectué les modifications demandées pour bien spécifier que le CCAT était propriétaire des outils (calendrier, bottin, fil de presse et boutique) du site Culturat.

Puis, Suzie Ethier informe que depuis l'ouverture de la Boutique, en mai 2014, 36 000 visites ont eu lieu. Facebook est un des outils les plus utilisés pour y accéder. Au départ, il y avait 44 boutiques, maintenant il y en a 60 actives (80 de créées) contenant 3 000 items. Les ventes totalisent 5 300 \$ et les achats de cartes cadeaux sont de 6 400 \$ (dont 4 000 \$ qui n'ont pas encore été utilisés). Les bijoux sont les items les plus achetés alors que les tableaux sont ceux les plus consultés. La moyenne des achats est de 48 \$.

Enfin, au début janvier, nous (Suzie, Émilie, Josée-Ann et Mado) avons rencontré Sonia Demontigny, Caroline Lemire et Pascale Charlebois, de l'ATRAT, pour faire un brainstorming sur les prochaines étapes de Culturat en 2016. Parmi les idées émises, celles retenues par l'ATRAT sont :

- Faire une campagne plus encrée pour faire connaître et consommer les richesses culturelles du territoire (concept de challenge, un engagement qui appelle à l'action et qui met au défi un ami... avec concours et diffusion été 2016) avec possibilité d'un événement de lancement.
- Renforcer la participation des gens impliqués et possibilités de créer des groupes d'intérêt en vue de former des ambassadeurs (notamment avec le milieu des affaires).
- Projet de tournée vitalité culturelle avec les arts et la Ville : Sonia tentera d'organiser quelque chose en ce sens d'ici la période estivale, et elle aimerait qu'au moment opportun, nous puissions de notre côté interpeller notre réseau afin d'assurer leur présence à ces rencontres.

Ils poursuivront avec le bleu et l'embellissement du territoire : embellissement pour le concours Participe au décor qui revient à l'été et probablement quelques références aux lumières dans le temps des fêtes!!

### C-4 Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue

Madeleine Perron informe que la Ville de Rouyn-Noranda a adopté une résolution pour signer une entente de 62 500 \$ avec le CALQ renouvelable annuellement. Le montant a été évalué en fonction de l'historique des sommes accordées aux artistes et organismes sur le territoire de Rouyn-Noranda.

Considérant que le CALQ appaiera cette somme, nous avons actuellement 125 000 \$ de convenus pour la région. Il reste donc un montant de 27 500 \$ à trouver auprès de partenaires (Ville, MRC ou autres) pour maintenir (avec le 27 500 \$ du CALQ) le montant de 180 000 \$ pour le *Programme pour les arts et les lettres* dans notre région. Madeleine Perron relancera Céline Lavallée, du CALQ, pour faire le point sur le sujet et relancer les MRC et Villes potentielles.

### 3. INFORMATIONS

#### I-1 Points d'information :

##### **Rencontre régionale Petits bonheurs**

Une rencontre a eu lieu le 1<sup>er</sup> février dernier. Des partenaires de tous les territoires étaient présents. Un tour de table nous a permis d'établir que nous aurions une programmation d'une quarantaine d'activités. Val-d'Or se classe en tête avec plus d'une quinzaine d'activités.

##### **Formation continue**

Émilie Canuel a fait l'analyse du sondage qui a été rempli à l'automne dernier sur le service de formation continue. Une autre consultation aura lieu pendant les journées Espace. L'objectif initial était d'actualiser notre service de formation continue et de voir si nous ne pourrions pas améliorer certaines facettes. Toutefois avec la réorganisation à Emploi-Québec et la centralisation de la gestion, nous devons davantage démontrer la pertinence de celui-ci. Malgré ce questionnement, l'agent responsable de notre dossier nous a informés qu'il avait fait une recommandation positive au national pour la poursuite de nos activités. Le délai que nous nous sommes fixé, pour le dépôt du rapport, est le 31 mars.

Puis, Josée-Ann Bettéy informe que la programmation hiver-printemps démarre le 8 février. Actuellement, une dizaine de formations sont programmées et la réponse est très bonne.

##### **Espace diffusion et Espace Création**

Émilie Canuel informe que nous tiendrons deux journées pour réfléchir, échanger, partager et se réseauter : Une pour les diffuseurs, Espace diffusion, qui aura lieu le 25 février, et l'autre avec les créateurs, Espace Création, qui aura lieu le 10 mars.

#### I-2 Affaires nouvelles :

##### **Rencontre avec le RCRCQ**

Une consultation pour l'actualisation de la Politique culturelle du Québec aura lieu entre mai et août 2016. L'objectif est d'adopter cette nouvelle mouture en 2017, pour célébrer les 25 ans de cette Politique. Le forum national sur la citoyenneté culturelle des jeunes aura lieu le 26 septembre à Québec. Dans la synthèse de tous les forums régionaux, sur les treize propositions qui ressortent, cinq avaient été ciblés en Abitibi-Témiscamingue.

##### **Consultation sur la couverture télévisuelle des médias régionaux ou locaux organisée par le CRTC**

La Ville de Val-d'Or nous a fait parvenir une copie du document qu'elle a produit sur le sujet.

### 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2016-758** de lever la séance à 21 h 15.

---

Ginette Vézina, présidente

---

Date